



PARC DES INDUSTRIES
ARTOIS-FLANDRES

Envoyé en préfecture le 19/02/2026
Reçu en préfecture le 19/02/2026
Publié le
ID : 062-256200742-20260212-DELIB20260202D-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU

SYNDICAT MIXTE

SIZIAF

SEANCE DU 12 FEVRIER 2026

Convocation adressée aux
délégués le :

06 février 2026

Délégués :

- En exercice : 48
- Présents : 27
- Votants : 38

Délibération

mise en ligne le :

19 février 2026

Délibération certifiée

exécutoire le :

19 février 2026

L'an deux mil vingt-six, le douze février à dix-huit heures trente, le Comité Syndical s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur André KUCHCINSKI, suite à la convocation qui lui a été faite le six février, conformément à la loi, dont un exemplaire a été affiché à la porte du siège du Syndicat.

Etaient présents : M. André KUCHCINSKI, M. Philippe BOULERT, M. Jean-Luc BOULET, M. Sylvain COCQ, M. Sébastien DARRAS, M. Alain DE CARRION, Mme Véronique DERANSY, M. Jean-Marie DOUVRY, M. Philippe DRUMETZ, M. Jean-Michel DUPONT, M. Yves DUPONT, Mme Leslie DZIURLA, M. Hugues HOUZE DE L'AULNOIT, Mme Pascale JOURDAIN, M. Stéphane POULET, Mme Ewa VIVIER, M. Jean-François ANTONINI, Mme Sandra BABLIN, Mme Carine BANAS, M. Philippe DALLE, M. Christophe DRUELLES, M. Bernard JASPART, M. Georges KOPROWSKI, M. Jean-Louis LEFEBVRE, M. Sébastien OGEZ, M. Patrick PIQUET-BACQUET, Mme Monique ZARABSKI.

Etaient excusés : M. Kevin DEGREAUX, Mme Anne-Sophie DUBOIS, Mme Joëlle FONTAINE, M. Patrice FRERE, M. Olivier GACQUERRE, M. André GUILLOU, M. Frédéric WALLET, M. Paul DRON, M. Marcel PART, M. Sylvain ROBERT,

Ont donné procuration : Monsieur Dominique DELECOURT à Monsieur Philippe BOULERT, Madame Nathalie LIMEUX à Monsieur Alain DE CARRION, Monsieur Steve BOSSART à Monsieur Jean-Michel DUPONT, Monsieur Alain QUEVA à Monsieur Hugues HOUZE DE L'AULNOIT, Monsieur Jérôme DEMULIER à Madame Pascale JOURDAIN, Monsieur Nicolas FRANCKE à Madame Sandra BABLIN, Monsieur Ludovic GAMBIEZ à Madame Carine BANAS, Monsieur Nicolas GODART à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sébastien MESSANT à Monsieur Sébastien OGEZ, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Patrick PIQUET-BACQUET, Monsieur Geoffrey MATHON à Mme Monique ZARABSKI.

Secrétaire de séance : Monsieur Patrick PIQUET-BACQUET

Le SIZIAF a accueilli dans un bureau de l'hôtel d'entreprises l'association Réseau Entreprendre Artois depuis sa création, soit l'année 2000. Depuis janvier 2021, cette association est hébergée dans deux bureaux situés au siège du SIZIAF. Les deux bureaux représentent une surface de 35 m².

Cette association a pour objectif de faire émerger et accompagner de nouveaux entrepreneurs, créateurs et repreneurs de futures P.M.E. grâce à un parrainage des créateurs par des chefs d'entreprises.

Afin de favoriser cette association, les deux bureaux sont loués à titre gracieux à l'association Réseau Entreprendre Artois sur le siège actuel du SIZIAF.

A partir du 1^{er} juillet 2026, l'association sera hébergée dans le bâtiment Motylus. Compte-tenu de l'intérêt pour le développement du Parc des industries d'héberger une telle association et notamment pour la commercialisation des terrains et des bâtiments à louer, il est proposé de reconduire l'aide à l'association Réseau Entreprendre Artois en maintenant la gratuité des bureaux actuels jusqu'au 31 juin 2026 et en leur donnant la possibilité de

2D –

LOYER A TITRE
GRACIEUX A
L'ASSOCIATION
RESEAU
ENTREPRENDRE
ARTOIS

bénéficier d'un bureau à titre gracieux de 13 m² dans le bâtiment Motylus.

Considérant que cette location à titre gracieux correspond à une aide d'environ 3 000 €,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Autorise** le Président à signer un bail civil avec l'association Réseau entreprendre Artois pour un loyer à titre gracieux représentant une aide de l'ordre de 1 750 € pour les six premiers mois de l'année 2026.
- **Autorise** le Président à signer un bail avec l'association Réseau entreprendre Artois pour un loyer à titre gracieux de 13 m² dans le futur bâtiment Motylus représentant une aide de l'ordre de 1 300 € pour les six derniers mois de l'année 2026.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdit,

 Le Président 
PARC DES INDUSTRIES
ARTOIS-FLANDRES
André KUCHCINSKI